

## AVIS N° 083 - 2019 / BRVM / DG

**Mardi 04 juin 2019, jour férié**

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que, conformément à l'Avis N°187-2018/BRVM/DG relatif au calendrier de cotation 2019 et qu'en cas de décision de l'Etat de Côte d'Ivoire décrétant le mardi 04 juin 2019 férié, en raison de l'Aid El Fitr, il n'y aura pas de séance de cotation à cette date.

Les séances de cotation reprendraient alors le mercredi 05 juin 2019.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 03 juin 2019

Pour le Directeur Général,  
Le Directeur du Département des  
Etudes, de la Stratégie et du  
Développement du Marché,  
Chargé de l'Intérim

Birahim DJOUF



E  
X  
P  
D  
M